



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 13 octobre 2025

Dermatose nodulaire contagieuse bovine - réunion d'informations

Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) a été diagnostiqué dans le Jura, ce samedi 11 octobre.

Afin de lutter contre la diffusion du virus, une zone de surveillance a été établie jusqu'à 50 kilomètres autour du foyer. Quatre-vingt-sept communes du département sont concernées.

La direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Haute-Saône organise avec le groupement de défense sanitaire du bétail et la chambre d'agriculture de Haute-Saône, une réunion d'informations.

Ce sera l'occasion de rappeler la maladie, expliquer les mesures mises en œuvre et répondre aux interrogations des uns et des autres.

La réunion se tiendra
mardi 14 octobre 2025 à 20h30
à la salle des fêtes, 2 rue de la fontaine à Autoreille.

La DNC est une maladie strictement animale, virale non transmissible à l'être humain, ni par contact avec des bovins infectés, ni par l'alimentation de produits issus de ces animaux (viande, lait, fromage), ni par piqûres d'insectes. Elle se propage entre bovins par les mouvements d'animaux infectés ou via des insectes « vecteurs » (taons et mouches piqueuses / stomoxes).

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-des-bovins-dnc-point-de-situation-et-foire-aux-questions>

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  